

# ECOLO 5060

## Table des matières

Fiche 1 - Notre Ville plus propre, agréable et sûre	3
1.1. Une ville plus belle	3
1.2. Une Ville plus propre	3
1.3. Une ville plus sûre	4
1.4. Une ville plus sereine	5
Fiche 2 – Grands travaux et mobilité	6
2.1. Grands travaux d’aménagement des voiries	6
2.2. Mobilité douce et circulation apaisée	6
2.3 Stationnement	7
Fiche 3 – Une ville pour et par ses citoyen-ne-s	9
3.1. Une Ville plus participative	9
3.2. Soutien juste aux associations et aux écoles	9
Fiche 4 - Une ville ambitieuse sur le plan économique	11
4.1. Développement des commerces de centres villes	11
4.2. Développement des entreprises	11
4.3. Economie sociale et solidaire	12
4.4. Emploi et Formation : Territoire Zéro Chômeur	13
Fiche 5 – Une ville plus solidaire et conviviale	15
5.1. Place aux enfants et aux jeunes	15
5.2. Une ville qui soutient ses aînés	16
5.3. Une ville active pour les personnes en situation de handicap	17
5.4. Une ville attentive aux familles monoparentales	17
5.5. Territoire “Zéro sans-abrisme”	17
Fiche 6- Une ville mieux gouvernée	19
6.1. Une gouvernance communale plus démocratique	19
6.2. Une gestion communale plus humaine	19
Fiche 7 - Une Ville plus verte	21
7.1. Cadre de vie et aménagement du territoire	21
7.2. Energie	23

## Introduction

Vous aimez Sambreville, nous aussi ! Vous constatez que le PS, en majorité absolue depuis 47 ans, semble toujours incapable de donner un avenir radieux à notre commune, pourtant baptisée la chaleureuse !

Chez ECOLO 5060, nous avons travaillé sur un programme ambitieux et transversal que nous avons voulu accessible et concret.

Chaque piste d'action, chaque projet sont liés afin de tendre vers la vision d'un changement global de notre ville.

C'est aussi la raison pour laquelle nous plaidons la création d'un échevinat de la transition, cet échevin serait le garant du respect des facteurs **humains ET environnementaux** dans chaque projet mené par notre commune.

En effet, face aux changements climatiques et à la crise socio-économique que nous subissons tous, il est crucial de prendre en compte ces deux facteurs essentiels afin de proposer un avenir radieux à Sambreville.

# Fiche 1 - Notre Ville plus propre, agréable et sûre

## 1.1. Une ville plus belle

Sambreville est une jolie ville. Nous avons tout pour être bien : la proximité de la Sambre, des places de village dans chaque entité, des espaces verts, des maisons aux façades remarquables... Et pourtant, Sambreville semble abandonnée, triste, sale comme si, depuis des années, la majorité absolue du PS avait oublié qu'une ville est comme une maison et que pour qu'elle soit belle et accueillante, il faut tout simplement l'entretenir ! Pourtant cette majorité sait le faire, elle le prouve d'ailleurs puisqu'en période électorale, comme par magie, nos parterres communaux sont refleuris et un effort est fait pour la tonde, l'élagage et le nettoyage des voiries. Une commune propre et belle a certainement un effet sur le moral des citoyens, son attractivité et le sentiment de sécurité.

A ce niveau, ECOLO 5060 propose :

- Un entretien régulier de nos espaces verts et parterres et ce, pas seulement en période électorale
- Une mise en valeur de notre patrimoine architectural et naturel sur base d'un plan ambitieux d'embellissement de la commune
- La mise en place d'un week-end par an où citoyens, personnel communal, entreprises travaillent ensemble à la propreté et l'embellissement de la commune, comme cela se fait en Hollande depuis des décennies. Une telle initiative permettrait de créer du lien social tout en consolidant l'engagement de chacun et chacune à maintenir la commune en bon état

## 1.2. Une Ville plus propre

Sambreville tout le monde le voit et tout le monde le sait est mal entretenue. Il suffit de comparer notre commune avec des communes avoisinantes. La majorité PS souligne à qui veut l'entendre que c'est parce que les gens sont sales... Or, l'exemple doit venir d'en haut, c'est-à-dire de ceux qui nous dirigent. Sur ce point la commune peut vraiment faire beaucoup mieux avec un peu de volonté politique et l'aide des citoyens.

A ce niveau, ECOLO 5060 propose :

- Un calendrier communiqué chaque année aux citoyens sur le nettoyage et l'entretien des abords des voiries et sur l'aménagement des parterres
- Un partenariat de la commune avec la ressourcerie namuroise ou le BEP pour la collecte régulière des encombrants permettant à celles et ceux qui n'ont pas de moyens de transports de gérer correctement leurs encombrants

- Des objectifs ambitieux en matière de réduction des déchets en renforçant l'information sur le tri sélectif et en encourageant les initiatives telles que l'utilisation de gourdes et de sacs et boîtes réutilisables.
- Une révision de la gestion des poubelles publiques et des bulles à verre trop souvent transformées en dépôts clandestins de détritrus
- L'installation de cendriers et sacs canins à des endroits spécifiques
- L'application d'amendes administratives rapides et systématiques aux contrevenants lors de constats de dépôts sauvages et autres incivilités environnementales.
- La lutte contre les dégradations engendrées par les fientes de pigeons (ex : installation de nid de faucon pèlerin dans les clochers d'église)

### **1.3. Une ville plus sûre**

L'insécurité ou le sentiment d'insécurité en milieu urbain résultent d'une crainte multiforme basée sur la criminalité, les incivilités et les actes d'intimidation et de violence dans les espaces publics.

ECOLO 5060 veut :

- Lutter avec fermeté et efficacité contre toutes les violences (agressions, vols, ...) et les incivilités qui minent la vie quotidienne et ternissent notre cadre de vie.
- Mener des actions concrètes pour supprimer les marchands de sommeil et le mal être des locataires qui renforcent le sentiment d'insécurité.
- Améliorer le contact entre les citoyens et la police de proximité par le biais de patrouilles pédestres ou à vélo.
- Sanctionner immédiatement et systématiquement les dépôts sauvages, les dégradations et les incivilités constaté(e)s
- Lutter contre toutes formes de dépendance et assuétude (alcool, drogue), en intensifiant la prévention et en ciblant la répression dans les zones à risque

## 1.4. Une ville plus sereine

La pollution sonore et les excès de vitesse sont une réelle nuisance pour les habitants de Sambreville. Il est reconnu que ces deux facteurs contribuent à une augmentation réelle du stress des habitants. Mais le bruit, même à faible niveau sonore mais de manière prolongée, peut aussi avoir des effets néfastes sur la santé (stress, insomnies...)

Il en va de même pour les nuisances visuelles liées aux grands panneaux publicitaires lumineux qui se déploient dans notre commune.

A ce niveau ECOLO 5060 souhaite :

- Une sensibilisation des habitants de la commune aux effets des nuisances sonores et une application stricte d'amendes administratives aux personnes dont les activités ou la conduite provoquent des nuisances sonores pour les riverains
- Une analyse de la pollution sonore en plaçant des sonomètres dans les endroits où elle se fait sentir pour les riverains (St Gobain, Carneuse, ...) et la mise en place de solution anti bruit
- L'analyse des nuisances visuelles liées à l'installation de grandes enseignes lumineuses en vue de leur réglementation ou interdiction

## Fiche 2 – Grands travaux et mobilité

### 2.1. Grands travaux d'aménagement des voiries

Les rues sont dans un état lamentable, les travaux de réfection de la voirie sont planifiés mais avec peu d'information aux riverains et des durées calendrier qui dépassent de loin les limites de l'acceptable tant pour les riverains que pour les quelques commerces qui survivent encore à Sambreville. La programmation des rues à refaire est incompréhensible pour le citoyen, des rues encore en bon état sont refaites, d'autres complètement dégradées doivent attendre leur tour... Ces travaux de voirie sont encore pensés avec comme seule vision celle de la voiture sans considération pour tous les autres usagers, piétons, handicapés, cyclistes...

Face à cette situation, ECOLO 5060 propose :

- L'établissement en début de législature d'un calendrier de réfection des voiries et une discussion organisée dans chacune des entités communales sur le projet de calendrier afin de l'affiner en fonction des réactions des citoyens ;
- Une répartition juste entre les entités de la commune des travaux d'aménagement urbain (place de Moignelée, place de Tamines...)
- L'élaboration de chaque projet de chantier en tenant compte des usagers 'faibles', c'est-à-dire les piétons, les personnes en situation de handicap, les cyclistes
- L'information régulière des habitants sur l'évolution du calendrier général et des calendriers particuliers des chantiers en cours
- La concrétion du nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM) en tenant compte des différents modes de déplacement.
- Une évaluation du plan pluriannuel d'investissement basé sur un diagnostic actualisé des voiries communales qui comprendra également un inventaire des rénovations déjà effectuées en vue d'assurer une maintenance permettant d'éviter des investissements plus lourds dans le futur.
- Dans un souci de transparence, la réalisation d'une carte interactive consultable en ligne permettra à la population de distinguer les voiries communales et les autres, d'obtenir des informations sur les différentes interventions passées et futures.
- La création et la sécurisation de passages pour piétons dans les centres ville et les villages

### 2.2. Mobilité douce et circulation apaisée

Comme le nom l'indique, l'espace public appartient à tout le monde. Il doit permettre à chacun-e de se déplacer aisément et sans danger. Une meilleure adéquation entre les

différents modes de mobilité doit donc être envisagée sans en exclure aucun qu'ils soient motorisés ou non. Les rénovations de voiries, sentiers compris, doivent être envisagés en fonction de la mobilité douce en concertation avec les habitants dans les différents quartiers.

On constate, par ailleurs, que le développement du vélo électrique contribue à repousser certaines résistances à l'usage du deux roues car il permet de se déplacer quotidiennement sans trop d'effort sur des chemins vallonnés que beaucoup n'auraient pas osé prendre avec le vélo classique.

Le but est d'aboutir à un plan communal qui permette à la fois de relier les villages (parcours de marche, points nœuds, parcours cyclables aussi à envisager avec les communes voisines...) en assurant une meilleure sécurité des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite et diminuer ainsi la pollution, désengorger les centres-villes de voitures et améliorer l'accessibilité des commerces, des services et des écoles.

ECOLO 5060 propose :

- La mise en place d'un circuit de navettes de bus reliant les principaux points stratégiques de la commune entre Auvélais et Tamines (Gares, hôpital, Ecoles, Administration Communale, commerces de centre-ville, pôles culturel et social...)
- L'installation de stations de voitures partagées proches des gares
- La poursuite de l'aménagement des voiries avec des rues accueillantes pour les cyclistes et les piétons, l'objectif étant d'obtenir une circulation plus apaisée dans les différents quartiers.
- L'instauration d'une journée sans voiture
- La création d'une liaison pédestre entre Falisolle et Auvélais le long du Ry de Fosses.
- La collaboration avec les associations actives dans le domaine du vélo (Gracq, Pro Vélo), les écoles et les commerçants locaux, pour la promotion du vélo au quotidien
- L'organisation de formations de circulation en ville (enfants et adultes)
- L'installation de des stations de recharge des vélos électriques (à localiser idéalement)
- La concrétisation d'une passerelle cyclo-piétonne sur la Sambre à Tamines.
- L'organisation d'achats groupés de vélos
- Le développement du tourisme par le vélo en devenant une référence pour les cyclistes par la sécurisation des liaisons entre les différents RAVEL et par l'organisation d'activités spécifiques (Balades, initiations, Beau vélo de Ravel, Courses cyclistes...)

## **2.3 Stationnement**

Le stationnement plus particulièrement dans les centres-villes est un élément parfois très compliqué. Comment permettre l'accès au plus grand nombre en gardant une bonne qualité de l'air sans engorger l'espace avec des voitures et plus particulièrement les voitures « ventouses » limitant l'accessibilité des commerces.

ECOLO 5060 veut :

- En concertation avec les commerçants et l'agence de développement local (ADL), améliorer la cohérence du stationnement en réévaluant la situation des deux centres-villes (horodateurs, zones bleues, qualité du marquage au sol, nombre de places de parking notamment pour les personnes à mobilité réduite...)
- Etudier la possibilité de doter les riverains d'une carte de stationnement par habitation
- Fournir une carte de stationnement aux aides familiales lors de leurs missions

## **Fiche 3 – Une ville pour et par ses citoyen-ne-s**

### **3.1. Une Ville plus participative**

Une commune quelle que soit sa taille ne peut pas arranger tous les problèmes qui se posent sur son territoire. C'est la raison d'être des nombreuses associations qui oeuvrent sur notre territoire. Très souvent, nos élus en ont une mauvaise connaissance se contentant de consulter celles qui restent dans leur giron. En dehors de ces associations, de nombreux citoyens ou comités de quartier souhaitent s'impliquer aussi pour rendre la commune plus solidaire ou tout simplement plus jolie. Certaines villes l'ont bien compris en votant chaque année un budget participatif conséquent destiné à soutenir un projet citoyen. Ces projets sont nombreux et variés : organiser des rangs scolaires pour accompagner les enfants vers les écoles, entretenir les parterres de leur quartier, repeindre une chapelle, monter une école de devoir, organiser des rencontres de quartier ... Ce type de budget existe à Sambreville mais il est 'ridicule' par rapport aux budgets consentis par d'autres commune. Par ailleurs, la sélection des projets n'est pas toujours très claire. Pour ECOLO 5060 ces initiatives citoyennes tout comme le travail des associations sont indispensables pour maintenir une vie et une ville de qualité.

ECOLO 5060 propose :

- Une rencontre annuelle des élus avec toutes les associations présentes sur le territoire afin de pouvoir les connaître, les entendre et également que ces associations nouent des liens entre elles
- Une revalorisation du budget participatif de la commune afin de pouvoir s'ouvrir à des projets citoyens actifs dans les différentes entités communales
- Une publicité renforcée des appels à projets citoyens via la page Facebook de la commune et le bulletin communal
- Un jury de sélection des projets composés à part égale entre les différents partis du conseil communal et dont les décisions motivées sont accessibles à tous les citoyens
- Un accompagnement des projets retenus et leur valorisation dans la presse, dans le bulletin communal et sur les pages FaceBook
- Une évaluation annuelle par le conseil communal sur les projets en cours, le budget à octroyer pour l'année suivante et sur les améliorations à apporter au dispositif d'appel à projets et de sélection.

### **3.2. Soutien juste aux associations et aux écoles**

De nombreuses associations présentes sur le territoire font un travail formidable et sont indispensables pour la vie de certains de nos citoyens. Il en va de même de toutes nos écoles libres ou officiels qui sont une véritable richesse pour notre commune. Certaines associations

ou écoles qui font un travail remarquable tirent le diable par la queue alors que d'autres, ont des aides parfois conséquentes. Et pourtant, toutes participent avec la même volonté au soutien et à l'amélioration de la vie de chacun.e dans notre commune.

ECOLO 5060 propose :

- Un soutien juste et non partisan à chaque association et école présentes sur le terrain
- Un accès au même prix à toutes les infrastructures communales (salles de fête, salles de sport, etc.) à tous les enfants de la commune quel que soit le réseau de l'école fréquentée
- Une information communale régulière à la population sur toutes les associations présentes dans la commune et qui peuvent venir en aide aux citoyens
- Une amélioration du dialogue entre les élus et les associations afin de mieux faire entendre la voix du terrain à ceux qui dirigent la commune

## Fiche 4 - Une ville ambitieuse sur le plan économique

### 4.1. Développement des commerces de centres villes

Si le commerce en périphérie s'est développé, il faut reconnaître que celui de nos centres-villes est dans une situation plus délicate.

Pour contrer ce phénomène, ECOLO 5060 estime que l'emploi et le commerce de centre-ville en particulier doit se spécialiser davantage et se développer notamment à partir des circuits courts, de l'économie sociale, solidaire et circulaire (un déchet devient une nouvelle matière première) et de l'artisanat, s'inscrivant dans le concept de développement durable.

Par ailleurs, ECOLO 5060 pense que ce projet doit aller de pair avec la fin de la politique menée actuellement consistant à accepter la transformation de commerces de centres villes en logements. Sans quoi, l'attractivité souhaitée sera compromise par le manque de densité commerciale.

ECOLO 5060 propose :

- La création d'une halle comprenant à la fois un marché couvert (producteurs locaux), un espace pour les artisans locaux, un espace HORECA... sur le site de « SAMERA » via un partenariat public/privé
- La création d'une agence immobilière commerciale (AIC) pour soutenir les propriétaires qui souhaitent louer leurs bâtiments commerciaux
- La réalisation d'une étude sur les commerces « de base » manquants
- La création d'une « maternité » permettant de développer des projets commerciaux innovants
- L'amélioration des aides à l'installation en collaboration avec l'ADL
- L'entretien des vitrines des cellules vides
- L'uniformisation de la présentation des vitrines et des panneaux commerciaux
- La constitution et l'actualisation régulière d'un répertoire des commerces locaux facilement accessible à tous les citoyens

### 4.2. Développement des entreprises

Nous avons à Sambreville de nombreux espaces (site de St Gobain, site de Ste Eugénie) pouvant accueillir des entreprises. Ce n'est pas le cas d'autres communes. C'est un avantage dont nous ne profitons pas ou plutôt dont nous profitons très mal. En effet, Sambreville, sous la houlette du BEP, semble peu à peu devenir la 'poubelle' de la région wallonne avec l'installation d'usines de traitement de déchets dont aucune commune ne veut... En effet, ces

usines sont non seulement polluantes mais entraînent aussi une circulation incessante de camions. De plus, aucune valeur ajoutée n'est faite sur ces déchets, puisqu'une fois traités ils sont acheminés vers d'autres communes pour être transformés. Si c'est cela le seul avenir industriel que l'actuelle majorité PS nous réserve, il est temps de changer de cap !

Nous avons des avantages (grands espaces, voies fluviales, autoroutes, zone franche...) dont il faut pouvoir tirer parti autrement qu'en attirant des entreprises que personne ne veut ! ECOLO 5060 a toujours défendu une politique volontariste d'attraction d'entreprises qui soient non seulement créatrices d'emplois locaux mais aussi respectueuses de l'environnement.

Après plus de 20 ans d'errance économique, avec des projets aussi chaotiques que l'installation d'une prison et la transformation de notre commune en poubelle régionale, il est grand temps que Sambreville retrouve une ambition économique à la hauteur de son beau passé industriel. Il est grand temps de développer un plan ambitieux et sérieux qui donner à Sambreville une nouvelle identité industrielle marquée par le respect de l'environnement et l'emploi de qualité !

ECOLO 5060 propose :

- L'interdiction de l'installation de nouvelles usines de recyclage de déchets sans valeur ajoutée sur son territoire
- Le développement d'une identité industrielle basée des entreprises tournées vers l'avenir en matière d'ambition écologique
- Un marketing plus professionnel et volontariste des avantages de la commune afin d'attirer des entreprises respectueuses de l'environnement, créatrices de plus-value et d'emplois locaux
- Un réel soutien aux entreprises locales et un accompagnement de celles-ci dans la transition énergétique et écologique
- L'intégration des agriculteurs dans la dynamique économique de la commune en favorisant la mise en place de circuits courts entre producteurs et consommateurs

### **4.3. Economie sociale et solidaire**

L'économie sociale et solidaire repose sur le déploiement d'entreprises non concurrentes aux entreprises traditionnelles développant des services permettant la mise au travail de personnes éloignées du marché du travail.

ECOLO 5060 entend développer un projet ambitieux visant à créer une nouvelle dynamique, locale, axée sur l'économie sociale et solidaire. Il s'appuiera sur les entreprises d'économie sociale existantes, sur le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), sur l'Agence de Développement Local (ADL) et sur toutes les forces vives communales et associatives qui voudront participer à ce projet d'envergure.

ECOLO 5060 propose :

- Le soutien aux entreprises d'économie sociale et solidaire existantes et leur appui dans le conseil et la stratégie sur de nouvelles entreprises à développer
- L'analyse des besoins de la population, des administrations et des entreprises en matière de nouveaux services relevant de l'économie sociale et solidaire
- L'aide à la création et au développement d'entreprises d'économie sociale et solidaire dans des secteurs à forts besoins locaux (l'aide à la personne, le service aux collectivités, aux entreprises, aux écoles et aux associations, l'aide aux agriculteurs, l'aide à l'entretien de la commune...)

#### **4.4. Emploi et Formation : Territoire Zéro Chômeur**

Sambreville présente l'un des taux les plus importants de chômage en Wallonie, dont un tiers est représenté par des personnes sans emploi stable depuis plus de trois ans. De plus le nombre de Revenus d'Intégration Sociale (RIS) a fortement augmenté. Par ailleurs, beaucoup de jeunes se retrouvent, sans diplôme, sur le marché du travail.

Face à ce constat, ECOLO 5060, à l'instar d'autres villes belges ou étrangères, propose de transformer Sambreville en Territoire Zéro Chômeur. L'objectif sera de pouvoir proposer à toutes les personnes privées d'emploi, un emploi adapté à leur savoir-faire, à temps choisi. Les activités proposées répondront à de vrais besoins du territoire, non encore satisfaits, car peu solvables. Pour la commune, une telle démarche permettra de participer à l'élimination de la précarité, à la promotion de la dignité humaine et au combat contre les inégalités. Des travaux et des services utiles aux habitants seront développés grâce à la participation de tous. L'environnement des habitants sera, ainsi positivement impacté. Cette ambition repose sur trois faits : Personne n'est inemployable, toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi possèdent des savoir-faire et des compétences ; Ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi, de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits ; Et ce n'est pas l'argent qui manque puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et des manques à gagner que la collectivité doit prendre à sa charge. Ce qui manque, c'est la foi dans une économie dirigée vers l'intérêt général, une économie au service de l'humain et de la société.

Pour concrétiser cette ambition, ECOLO 5060 propose :

- Un suivi des formations pré-qualifiantes organisées par les associations reconnues comme CISP (Centre d'Insertion Socio-professionnelle) soit réalisé et que des propositions d'autres formations qualifiantes soient proposées axées sur les besoins locaux
- Un renforcement et une diversification des offres de formations de l'Ecole Industrielle d'Auvélais (EIA) avec une ouverture sur les besoins en économie verte et de service (ECOPOLE, AEROPOLE, Zones d'activités économiques locales...)

- Un déploiement des entreprises d'économie sociale et solidaire afin de permettre une insertion professionnelle de qualité au plus grand nombre de citoyens
- La mise en place d'une formation de préparation à l'obtention du CESS au jury central sera mise en place. En effet de trop nombreux jeunes n'ont pu terminer leur cursus scolaire pour diverses raisons. Or ce certificat est essentiel à l'insertion professionnelle ou à un avenir scolaire.

## Fiche 5 – Une ville plus solidaire et conviviale

A Sambreville, encore plus qu'ailleurs les matières sociales sont cruciales afin de valoriser et accompagner la commune et ses habitants. Chez ECOLO 5060, nous tenons à réduire l'inégalité des chances et à développer l'émancipation sociale. Pour ce faire nous vous proposons des actions concrètes et réalisables. Ces actions s'adresseront à tous les sambrevillois, du plus petit au plus grand de nos habitants.

### 5.1. Place aux enfants et aux jeunes

Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain. Mais face à la paupérisation des familles, force est de constater qu'à Sambreville tous les enfants n'ont pas les mêmes chances de s'épanouir. Certains d'entre eux vivent dans la grande précarité et c'est à eux que nous devons une attention toute particulière car c'est de leur avenir qu'il s'agit.

Lorsque l'on connaît l'impact de l'isolement des familles sur les enfants et leur développement, il nous apparaît primordial de travailler à la socialisation des enfants dès le plus jeune âge et ce, bien avant l'entrée à l'école maternelle.

Par ailleurs, l'alimentation est un enjeu capital en termes de santé. Face à la paupérisation des familles, il nous apparaît important d'y apporter une attention toute particulière. En effet, de trop nombreux enfants n'ont pas l'alimentation nécessaire à leur bon développement. Certains enfants partent à l'école sans repas de midi. Comment bien apprendre dans ces conditions ? Lorsque les difficultés financières des parents se retrouvent couplées à d'autres problématiques personnelles, c'est l'enfant et ses apprentissages qui en sont les victimes.

Chez ECOLO 5060 nous pensons que la commune a un rôle à jouer afin de donner à chaque enfant une réelle chance de s'épanouir et se développer.

ECOLO 5060 propose :

- Une augmentation des places d'accueil sur le territoire sambrevillois
- La création d'espaces de rencontres parents-enfants afin de créer un réseau autour de l'enfant et de ses parents. En effet les enfants dont les apprentissages sociaux ont été acquis au plus tôt de sa vie, développent plus de facilités d'apprentissage pour la suite.
- La gratuité des repas pour les enfants du fondamental et ce TOUS réseaux confondus avec une nourriture équilibrée et favorisant le circuit court.
- Le développement d'un réseau d'école de devoirs et de soutien scolaire : en effet l'offre proposée actuellement n'est pas suffisante pour palier à la demande. Ce réseau s'étendrait également à l'accueil des étudiants jusqu'à la fin du secondaire.

- L'engagement d'éducateurs spécialisés dans l'enseignement fondamental afin de soutenir les équipes pédagogiques ; que ce soit pour l'organisation des activités parascolaires mais aussi pour l'écoute et la gestion liées aux problématiques de précarité, de harcèlement scolaire ou de conflits intra-familiaux.
- L'installation de street workout dans différents endroits stratégiques de l'entité, en commençant par les espaces où sont déjà installées les aires de jeux pour enfants et personnes âgées, ce qui pourrait favoriser l'intergénérationnel.
- Le développement d'activités s'adressant aux 12-18 ans, en créant des synergies avec les opérateurs culturels et sportifs sambrevillois
- La dynamisation conseil communal des jeunes en impliquant les associations et les écoles secondaires. Ce conseil serait un des interlocuteurs privilégiés de la commune afin de co-construire des projets adaptés aux envies de nos jeunes adultes.

## 5.2. Une ville qui soutient ses aînés

Les personnes âgées méritent tout notre respect et notre attention. Derrière chacune d'elle, il y a un passé riche en expérience dont on doit pouvoir s'enrichir. Derrière chacune d'elle, il y a un souhait de pouvoir vivre le plus longtemps possible dans leur maison et de continuer à vivre dans une commune accueillante et sereine. Ce sont nos aînés et à ce titre il importe de leur faire une vraie place dans la commune pour que vivent leurs expériences et qu'ils puissent continuer à s'épanouir et à nous guider.

ECOLO 5060 propose

- Un rôle plus actif du Conseil des aînés dans la vie de la commune afin qu'ils puissent apporter leur intelligence et leur expérience sur certains projets communaux
- Le développement d'activités intergénérationnelles permettant aux personnes âgées de faire partager leur expérience aux plus jeunes et ce notamment dans les écoles
- L'information plus large à chaque aîné sur toutes les associations actives dans la commune pouvant leur proposer des activités culturelles, sportives ou de loisir
- Le renforcement des services d'aides à domicile du CPAS de Sambreville afin de donner aux aînés une réelle opportunité de rester dans leur maison le plus longtemps possible
- Le développement des points de rencontre verts et aménagés afin que la personne âgée puisse sortir en ayant des points de repos réguliers sur son trajet.

### **5.3. Une ville active pour les personnes en situation de handicap**

Les **personnes en situation de handicap** sont souvent délaissées par le politique. Or, ces personnes ont, plus que d'autres, besoin de la solidarité et d'une réelle intelligence dans les services qui leur sont proposés.

ECOLO 5060 entend accorder toute l'aide nécessaire à ces personnes afin qu'ils puissent s'épanouir au mieux dans notre commune.

ECOLO 5060 souhaite :

- La mise en place d'une aide à l'introduction des dossiers en collaboration avec l'AVIQ
- Le développement d'une plate-forme en ligne de matériel spécifique de seconde main
- Une réelle adaptation des aménagements urbains nécessaires afin d'augmenter l'accessibilité de ces personnes
- Une accessibilité facilitée aux activités scolaires, sportives, culturelles via des aménagements et des accompagnements adaptés

### **5.4. Une ville attentive aux familles monoparentales**

Les familles monoparentales sont très nombreuses à Sambreville, très souvent composées de mères élevant seules leurs enfants. La vie de ces familles est loin d'être facile. Aux problèmes économiques s'ajoutent très souvent des problèmes logistiques en termes de gardes d'enfants, de transports scolaires ou vers des activités extra-scolaires.

ECOLO 5060 entend apporter un réel soutien à ces familles et propose :

- Un accès à des tarifs préférentiels en matière de culture et de sport
- Une adaptation des horaires ou la mise en place de télétravail dans le service public afin de faire face à cette nouvelle réalité sociétale

### **5.5 Territoire "Zéro sans-abrisme"**

Pour ECOLO 5060, chaque Sambrevillois doit pouvoir bénéficier d'un logement digne.

Dans le cadre de la lutte contre la grande pauvreté, le Gouvernement Wallon a lancé, en juillet dernier, un appel à projet de près de 34 millions d'euros visant à développer et renforcer différents dispositifs permettant de tendre vers le développement de territoires "zéro sans-abrisme" en Wallonie.

Le phénomène croissant du sans-abrisme est extrêmement interpellant et Sambreville n'est pas épargnée. C'est pourquoi ECOLO 5060 souhaite pouvoir répondre aux futurs appels à projet pour développer des structures adéquates permettant de diminuer voire de faire disparaître le sans-abrisme au sein de notre Ville tout en apportant un accompagnement des bénéficiaires vers une réinsertion sociale nécessaire à l'épanouissement de ceux-ci.

## **Fiche 6- Une ville mieux gouvernée**

### **6.1. Une gouvernance communale plus démocratique**

La gouvernance concerne la manière dont les décisions qui affectent la vie des citoyens sont prises par les autorités. La gouvernance à Sambreville est peu transparente, très centrée sur quelques personnes qui décident tout et surtout peu à l'écoute de l'intelligence des citoyens. Or, une commune pour aller bien doit savoir écouter ses citoyens et expliquer clairement ses décisions, c'est loin d'être le cas à Sambreville. En principe, les conseillers communaux devraient pouvoir faire entendre la voix des citoyens, mais ils sont rarement écoutés par la majorité et encore moins suivis, recevant la plupart du temps des réponses toute faites sans ouverture à la discussion.

Face à cette démocratie en berne, ECOLO 5060 propose :

- L'obligation d'informer la population, de manière mensuelle, sur les décisions prises par le conseil communal via les différentes voies de communication de la Ville (bulletin communal, page Facebook, ...)
- L'activation plus soutenue du droit d'interpellation des citoyens lors des conseils communaux en en faisant une large publicité régulière dans le bulletin communal et sur la page FaceBook de la commune
- L'organisation systématique de référendum sur des projets communaux à fort impact pour la commune et ses habitants (l'installation d'usine de déchets, la création de nouveaux projets immobiliers, les changements en matière de mobilité ...)
- L'opposition aux décisions de recrutement ou de nomination de personnes sur base de leur appartenance politique au parti de la majorité ou d'un lien de parenté avec un élu.
- Une évaluation plus rigoureuse et réaliste des dépenses publiques
- L'irréprochabilité des élus tant au plan civil que pénal
- Le respect des avis des différents conseils (conseil des aînés, de la jeunesse, CCATM, etc.) en les écoutant lors des conseils communaux

### **6.2. Une gestion communale plus humaine**

La gestion communale concerne le fonctionnement des différents services et instances (écoles, CPAS, ...) qui dépendent des autorités communales. Si le personnel communal est généralement reconnu par les citoyens comme efficace et professionnel, il n'en va pas de même de l'accompagnement de leurs missions par les élus. De la même manière, certains projets de simplification administrative visant le 'tout en ligne' font peur à des très nombreux citoyens qui ne sauront pas suivre. Par ailleurs, certains services sont vidés de leur mission par la création d'instances externes censées faire mieux et le recours massif et très coûteux à

la consultance, notamment de deux intercommunales : le BEP (Namur) et IGRETEC (Charleroi).

Face à cette situation, ECOLO 5060 revendique une administration plus humaine tant pour son personnel que pour les citoyens et propose :

- Une gestion du personnel valorisant les talents du personnel et les accompagnant par des formations métiers régulièrement organisées
- Des réunions d'équipes organisées mensuellement pour faire le point sur l'organisation du travail, les difficultés internes, la qualité du service et faire entendre la voix du personnel sur des améliorations à proposer
- Une consultation systématique du personnel sur les projets communaux qui les concernent afin d'en évaluer la faisabilité par rapport à la charge administrative et leur éventuelle sous-traitance à des consultants
- Une modernisation des procédures administratives allant dans le sens de la simplification du service aux citoyens, tout en préservant un accueil de qualité aux citoyens qui ne peuvent pas suivre la modernisation

# Fiche 7 - Une Ville plus verte

## 7.1. Cadre de vie et aménagement du territoire

Aujourd'hui, améliorer le « cadre de vie » ne se limite plus à la présence de certains équipements. La propreté, la qualité des espaces extérieurs, la proximité des services et l'amélioration du sentiment de sécurité sont des aspects essentiels qui doivent être privilégiés.

La protection de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter ou éliminer l'impact négatif des activités **humaines** sur son **environnement**. C'est un enjeu majeur pour la survie des espèces menacées animales ou végétales par les activités humaines.

### 7.1.1 Nuisances sonores

- Une carte interactive consultable en ligne permettra à la population de visualiser la situation territoriale pour remédier aux nuisances en collaboration avec les quartiers impactés.

### 7.1.2 Lutter contre la Pollution visuelle

- Uniformiser les enseignes des centres urbains pour créer une atmosphère plus harmonieuse.
- Mettre en place d'un règlement communal sur la publicité.

### 7.1.3 Respecter et développer la biodiversité et la nature

- Aménager le site de la Noue de Moignelée
- Faire un cadastre des endroits où l'implantation de ruches est possible (Toit de l'administration communale ...)
- Planter en priorité des essences mellifères (abeilles)
- Offrir des espaces ouverts à l'intégration de l'eau, de la faune et de la flore tout en préservant la biodiversité existante
- Revoir des aménagements tel que le terrain de foot de Velaine en proposant des alternatives comme des vergers et potagers partagés, du maraîchage, des zones humides, ...
- Travailler en collaboration avec le « groupe environnement / Fleurissement »
- Création de bassins d'orage et de zones de rétention des eaux de pluie
- Collaborer avec les écoles de l'entité notamment en végétalisant les cours où c'est possible
- Développer la pédagogie de l'environnement en collaboration avec le PCS

- Promouvoir l'utilisation de produits phytosanitaires biologiques pour le désherbage.
- Poursuivre davantage l'intégration de la nature au sein de nos cimetières (par la plantation d'arbres, ...) et y installer des bancs

#### **7.1.4 Promouvoir une trame verte.**

- Etablir un cadastre des terrains disponibles pour permettre la création de nouveaux espaces verts ouverts au public
- Réaliser un Schéma de Développement Communal promouvant l'utilisation rationnelle du territoire et lutter contre l'étalement urbain.
- Eviter l'usage à outrance du béton et opter pour la sobriété foncière.
- Créer un Plan Local d'Aménagement permettant à la Ville d'organiser de façon détaillée du territoire pour que chaque Sambrevillois puisse bénéficier d'un espace vert à moins de 500m de son domicile.
- Planter un arbre à la naissance de chaque nouveau petit Sambrevillois
- Planter des haies et des arbres en bordure de chemins et routes communales entre les villages
- Créer un permis de végétaliser
- Proposer l'aménagement d'espaces en collaboration avec la SNCB
- Sanctuariser une partie du terroir de Bonne espérance

#### **7.1.5 Préserver, valoriser et développer le patrimoine végétal**

- Etablir un cadastre des arbres remarquables. En assurer la préservation et remplacer chaque arbre abattu par des essences adaptés au climat
- Arborer les rues communales là où l'aménagement urbain le permet
- Effectuer les remplacements lors de chaque abattage en tenant compte des changements climatiques pour le choix des essences
- Réaménager (voire déplacer) l'observatoire de l'espace Jean Poulain actuellement sous eaux.

#### **7.1.6 Valoriser les cours d'eaux**

- En collaboration avec les associations actives dans le domaine de la protection de l'environnement, de la nature et de la pêche, veiller à la qualité des eaux
- Donner accès où c'est possible aux abords des ruisseaux.

## 7.2. Energie

Le coût de l'énergie est un poste très important dans le budget de nombre de ménages sambrevillois, le bâti communal étant généralement assez ancien et donc mal isolé.

Par ailleurs, la transition énergétique est inéluctable. Il nous revient d'en faire une opportunité économique en réduisant le budget énergie des ménages, en favorisant nos entreprises locales pour réaliser les transformations nécessaires et en rendant notre environnement plus sain.

ECOLO 5060 entend :

- Collaborer plus activement avec la cellule POLLEC (Politique Locale Energie Climat)
- Prendre plusieurs mesures pour mieux informer le citoyen sur les aides et les primes accessibles pour diminuer la consommation d'énergie dans les logements.
- Créer un local et un kiosque pour encoder les demandes de primes.
- Réaliser une thermographie aérienne de la ville. Cet outil pédagogique sera mis à disposition par l'organisation de séances d'information par quartier avec comme objectif de réaliser les travaux par quartier pour rationaliser les actions.
- Concevoir un cadastre des entreprises locales actives dans ce secteur
- Organiser un « salon énergie ».
- Etudier la faisabilité de l'installation d'une unité de bio méthanisation (communale ou intercommunale) et développer un réseau de chaleur
- Créer des communautés d'énergie ou de partage d'énergie au sein d'un même bâtiment
- Rendre les bâtiments publics plus économes en énergie et transparents en publiant les économies réalisées par les rénovations via la création d'un label « Bâtiment basse consommation rénovation ».
- Mettre en évidence des rénovations énergétiques ambitieuses et cohérentes avec les objectifs de lutte contre le changement climatique prévus dans la convention des Maires doit aussi servir de modèle pour le bâti privé rénové ou nouvellement construit